

Licence Jeunes **COMPETITION** Saison 2024-2025

La licence Compétition est au prix de 190 € pour la saison.
Elle est réservée aux catégories Benjamins à Cadets (2008 à 2013).
Prix dégressif de 10 € par adhérent de même foyer et un justificatif de paiement vous sera fourni sur simple demande

Le maillot du club est obligatoire (pour les nouveaux adhérents).
Benjamins et Minimes : maillot du club au tarif de 10 €
Cadets : débardeur du club au tarif de 30 €

ATTENTION !

Merci de remplir lisiblement tous les champs demandés

Nom :	Prénom :	Sexe : <input type="checkbox"/> F ; <input type="checkbox"/> M
Date de Naissance :	Lieu de naissance :	
N° de licence (si renouvellement) :	Nationalité :	
Adresse :		
Tèl :	E-mail :	

Pour la prise d'une 1^{ère} licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur :

- Le titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le code du sport, de présenter un certificat médical .

Cette fiche est à rendre avec :

Le **paiement** (cocher les cases souhaitées) :

- je souhaite payer en espèces (merci de faire l'appoint)
- je souhaite payer en chèque en une seule fois : chèque n° (Merci de noter au dos le nom de l'athlète - A l'ordre de l'USA Aubenas)
- je souhaite payer en chèque en 3 fois : chèque n° Chèque n° chèque n°.....
(Merci de noter au dos le nom de l'athlète et le mois d'encaissement - A l'ordre de USA Aubenas)
- je souhaite payer en chèque ANCV/COUPONS SPORTS :
Nombre de chèques émis = pour un montant total de€
- je dispose du PASS'SPORT (Allocation rentrée scolaire) : je présente le courrier / courriel du ministère des Sports présentant le QR code individuel ainsi qu'une pièce d'identité (merci de déduire les 50 € et de cocher votre mode de paiement)
- je dispose d'un Pass'Région (lycéen) et je souhaite créditer de 30 € : n° de pass

Une **photocopie de la pièce d'identité** avant l'établissement de la licence sera demandée à tout nouvel adhérent.

Informations importantes :

- Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs/autorisation hospitalisation**
Conformément à l'article R232-45 du code du sport, dans la lutte contre le dopage, je soussigné(e),..... (père, mère, représentant légal) de l'enfant.....autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.
En ma qualité de(père, mère, représentant légal) de l'enfant..... autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.
- Parents** : si vous êtes accompagnateurs, vous êtes considérés comme bénévoles et donc couverts par les assurances à ce titre. Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts ou d'un remboursement pour les kilomètres parcourus : voir modalités sur le site internet du club.
- Droit à l'image** : tout au long de l'année, nous pouvons être amenés à diffuser des images sur divers supports : presse, site internet, réseau social....

Autorisez-vous le club USAA à diffuser l'image de votre enfant ? OUI NON